



**HAL**  
open science

# Les oeuvres pharmacologiques de Galien dans l'enseignement, l'édition et la pratique de la médecine en France au seizième siècle

Daniel Béguin

► **To cite this version:**

Daniel Béguin. Les oeuvres pharmacologiques de Galien dans l'enseignement, l'édition et la pratique de la médecine en France au seizième siècle. Armelle Debru. Galen On Pharmacology. Philosophy, History and Medicine, Proceedings of the Vth International Galen Colloquium,, 16, Brill, pp.283-300, 1997, Studies in Ancient Medicine, 978-90-04-10403-7. 10.1163/9789004377431\_014 . hal-03177651

**HAL Id: hal-03177651**

**<https://hal.science/hal-03177651v1>**

Submitted on 13 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

**LES ŒUVRES PHARMACOLOGIQUES DE GALIEN  
DANS L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDITION ET LA PRATIQUE DE LA MÉDECINE  
EN FRANCE AU SEIZIÈME SIÈCLE**

DANIEL BÉGUIN

---

Article publié dans : DEBRU (Armelle) [éd.], *Galen on Pharmacology: Philosophy, History, and Medicine*, Proceedings of the Vth International Galen Colloquium, Lille, 16-18 March 1995, Leiden - New York - Köln, Brill, 1997, p. 283-300.

---

## RÉSUMÉ

Avant la publication de la première édition des oeuvres complètes de Galien par Alde Manuce en 1525, les ouvrages de pharmacologie les plus répandus étaient ceux d'auteurs arabes. Ensuite, les auteurs grecs bénéficièrent d'un regain d'intérêt qui les ramena progressivement à égalité avec les arabes. À partir de 1534, l'équilibre fut rompu en leur faveur. Vers 1575, les programmes d'enseignement de la pharmacologie furent modifiés, et les auteurs arabes disparurent de l'enseignement en France.

L'université française détenait le monopole de l'examen pour tous les étudiants qui se destinaient à exercer une spécialité médicale. Mais l'enseignement s'adressait à deux publics différents. Les médecins, qui étaient perméables à l'influence du courant humaniste de la Renaissance, se montraient disposés à renouveler l'enseignement de la pharmacie en recourant aux sources grecques. Les apothicaires, quant à eux, concevaient le savoir pharmaceutique comme purement technique, éclectique et cumulatif.

Des tensions existaient entre la Faculté de Médecine de Paris, conservatrice et galéniste, et l'Université de Montpellier, hippocratrisante et d'esprit ouvert aux innovations.

Les oeuvres de Galien, en pharmacie, triomphèrent quand elles apparaissaient comme plus modernes que celles de auteurs arabes, mais leur victoire fut rapidement remise en cause par l'émergence de pratiques nouvelles. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, en botanique, les enseignants préférèrent étudier Dioscoride, dont les textes étaient accompagnés d'illustrations. Dans le domaine des préparations pharmaceutiques, la propagation de maladies devant lesquelles la médecine galénique était impuissante, favorisa le recours à des substances minérales, que les Arabes avaient déjà employées dans le passé, mais auxquelles l'action des alchimistes donnait une nouvelle jeunesse.

## ABSTRACT

Before the publication of the first edition of the Complete Works of Galen by Alde Manuce in 1525, the most widely used pharmacological works were those of Arab authors. Then, the Greek authors benefited from a renewed interest which brought them back gradually to equality with the Arabs. From 1534, the balance was upset in their favor. Around 1575, the university teaching programs of pharmacology were modified, and Arab authors disappeared from teaching in France.

The French university held the monopoly of the examination for all the students who intended to practice a medical specialty. But the teaching was aimed at two different audiences. The doctors, who were permeable to the influence of the humanist current of the Renaissance, showed themselves ready to renew the teaching of pharmacy by having recourse to Greek sources. The apothecaries, on the other hand, saw pharmaceutical knowledge as purely technical, eclectic and cumulative.

Tensions existed between the Faculty of Medicine of Paris, traditionalist and galenist, and the University of Montpellier, influenced by Hippocrates and open-minded to innovations.

The works of Galen, in pharmacy, triumphed when they appeared to be more modern than those of Arab authors, but their victory was quickly called into question by the emergence of new practices. In the mid-16th century, in botany, teachers preferred to study Dioscorides, whose texts were accompanied by illustrations. In the field of pharmaceutical preparations, the spread of diseases before which galenic medicine was powerless, favored the use of mineral substances, which the Arabs had already used in the past, but to which the action of alchemists gave a new youth.

## La pharmacologie galénique d'après les inventaires des bibliothèques

Le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle constitue une période de transition durant laquelle les œuvres complètes de Galien sont difficilement accessibles sous forme imprimée<sup>1</sup>. Quant à ses traités pharmacologiques, ils commencent à peine à paraître soit sous forme de titres isolés soit dans des compilations d'œuvres diverses<sup>2</sup>. Aussi n'est-il pas douteux qu'enseignants et étudiants continuent à étudier les textes sur des manuscrits.

Est-il possible de mesurer l'importance relative des textes pharmacologiques de Galien par rapport à ceux des autres auteurs avant la généralisation de l'imprimé ? La réponse à cette question implique l'examen des collections de manuscrits détenues par la Faculté de médecine à Paris et par l'École de médecine de Montpellier.

Concernant la Faculté de médecine de Paris, des recherches faites au XVIII<sup>e</sup> siècle ont permis de dresser une liste d'une vingtaine de manuscrits<sup>3</sup>. Elle est malheureusement peu représentative pour trois sortes de raisons : de nombreux vols ont été commis, surtout vers 1555, la collection s'est trouvée dispersée au cours des siècles entre plusieurs institutions, et enfin l'action combinée du temps et de la négligence a fait le reste. On ne trouve aucun ouvrage [p. 284] de pharmacologie dans cette liste. La situation n'est guère plus favorable à Montpellier, dont la bibliothèque a été pillée durant les Guerres de Religion. La collection actuelle de manuscrits provient d'une reconstitution effectuée à une époque ultérieure<sup>4</sup>. Néanmoins, les rares indices disponibles montrent qu'en matière de pharmacologie, les œuvres galéniques étaient fortement **conurrencées** par les traductions latines faites sur les auteurs arabes.

L'état des collections universitaires peut être évalué d'une façon plus précise en ce qui concerne les livres imprimés, à Paris tout au moins. En effet, la Faculté de médecine a procédé, durant le siècle, à plusieurs inventaires des richesses de sa bibliothèque. Le plus souvent, ses *Commentaires*<sup>5</sup> se contentent de mentionner que l'opération a bien été effectuée. Mais par chance, pour celui de 1516, la liste complète des ouvrages présents est également fournie<sup>6</sup>. La pharmacologie arabe est, de loin, la mieux représentée avec l'*Antidotaire* d'Abulcasis<sup>7</sup>, le

---

<sup>1</sup> Les éditions disponibles sont en latin et fournissent des traductions médiévales qui ne se fondent pas directement sur les textes grecs. Coûteuses à l'achat, et de plus importées de l'étranger, ces éditions sont mal adaptées à un usage généralisé dans le cadre de l'enseignement universitaire. On en trouvera la liste dans R. J. Durling, « A chronological census of Renaissance editions and translations of Galen », *Journal of the Warburg and Courtauld Institute* 24 (1961) 279-280.

<sup>2</sup> R. J. Durling, *op. cit.*, 250-253.

<sup>3</sup> Cette liste est reproduite dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, tome 1, Paris, Plon, 1909, 217-218.

<sup>4</sup> Cf. dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, tome 1, Paris, Imprimerie nationale, 1849, à la section concernant les manuscrits de Montpellier, les numéros 18 et 161.

<sup>5</sup> Les *Commentaires de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris* constituent le journal de bord de cette institution. Jour après jour, le doyen y note les faits concernant l'administration, l'intendance, les études et les relations que son établissement entretient avec l'extérieur. Ils ont fait l'objet d'une publication partielle, par Ernest Wickersheimer en 1915 pour la période 1395-1516, et par Marie-Louise Concasty en 1964 pour la période 1516-1560.

<sup>6</sup> Cf. la présentation qu'en donne E. Wickersheimer, *op. cit.*, XXXVI-XL.

<sup>7</sup> Abulcasis (936-1013) est surtout connu pour ses traités chirurgicaux. Il a été influencé par Paul d'Égine.

*Canon* (livre 2) d'Avicenne<sup>8</sup>, le *De simplicibus medicamentis* de Mésué<sup>9</sup> et le *Breviarium* de Sérapion<sup>10</sup>. Les auteurs grecs occupent une position plus modeste avec le *Practica* d'Alexandre de Tralles<sup>11</sup> et un volume de Galien, de contenu hétérogène, où l'on [p. 285] trouve le *De simplici medicina* (= *De simpl. med. fac.*). Certains volumes sont des recueils de plusieurs antidotaires, généralement celui de Mésué et celui de Nicolas<sup>12</sup>. Un rajeunissement significatif des collections a lieu en janvier 1526, date à laquelle la Faculté achète les œuvres complètes de Galien « graece », c'est-à-dire très vraisemblablement l'*editio princeps* publiée à Venise l'année précédente par les héritiers d'Alde Manuce<sup>13</sup>.

Les œuvres pharmacologiques de Galien occupent donc, durant cette période, une position en retrait que nous allons retrouver dans les programmes qui détaillent l'organisation des études médicales. Mais comme les étudiants qui fréquentent les Facultés de médecine appartiennent à des catégories socioprofessionnelles distinctes, la réception de Galien s'effectue d'une manière très hétérogène, qu'il convient d'analyser en détail.

### Pharmacologie galénique et professions médicales

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les malades ayant besoin d'un traitement pharmaceutique peuvent avoir affaire à quatre catégories de personnes :

- 1) les médecins, qui diagnostiquent l'affection et prescrivent les remèdes ;
- 2) les apothicaires, qui préparent les compositions pharmaceutiques suivant les prescriptions des médecins ; on tolère<sup>14</sup> qu'il délivrent, sans ordonnance, des médicaments banals et des vermifuges ;

---

<sup>8</sup> Le *Canon* d'Avicenne (980-1037) est une encyclopédie médicale en cinq livres. Le premier traite des généralités, le second de la nature et des facultés des remèdes simples, le troisième des maladies spécifiques à chaque partie du corps, le quatrième des maladies non spécifiques et le cinquième des remèdes composés.

<sup>9</sup> Mésué (928-1018) étudia la médecine et les sciences physiques sous la direction d'Avicenne. Son traité de matière médicale et son antidotaire, traduits en latin au Moyen-Age, ont exercé une énorme influence sur la pharmacie occidentale.

<sup>10</sup> Sérapion (parfois appelé Jean Damascène) était un médecin arabe du Xe siècle. Ses ouvrages de pharmacologie représentent une somme des connaissances de l'époque concernant les vertus des plantes et des minéraux, mais ils ne sont pas exempts de superstitions.

<sup>11</sup> Alexandre de Tralles (525-605) était un médecin byzantin qui voyagea dans le bassin méditerranéen avant de s'installer à Rome. Habile médecin et observateur perspicace, il introduisait cependant des procédures magiques dans ses traitements pharmaceutiques.

<sup>12</sup> Nicolas Myrepsé était un pharmacien byzantin du XIII<sup>e</sup> siècle qui aurait vécu à la cour de l'empereur Joannès Dukas. Son œuvre, publiée entre 1270 et 1290, est une compilation d'auteurs grecs, latins et arabes. *L'Antidotaire Nicolas* a servi de codex réglementaire à Paris de 1353 (ordonnance du roi Jean) à 1639, date de son remplacement par un ouvrage rédigé par la Faculté.

<sup>13</sup> En décembre 1527, elle fait l'acquisition des œuvres complètes d'Hippocrate, mais les *Commentaires* ne précisent pas la langue de l'édition. On peut néanmoins supposer qu'il s'agit aussi de l'*editio princeps* aldine, parue l'année précédente.

<sup>14</sup> Cf. par exemple le règlement du 3 août 1566 édicté à Montpellier par le chancelier Antoine Saporta et cité dans Louis Dulieu, *La pharmacie à Montpellier de ses origines à nos jours*, Avignon, Les Presses universelles, 1975, 33-34.

- 3) les chirurgiens, auxquels on s'adresse pour soigner certaines maladies épidémiques<sup>15</sup> comme la peste ou la syphilis ; ils ne se [p. 286] privent pas<sup>16</sup>, bien que cela leur soit interdit, de fournir des préparations pharmaceutiques ;
- 4) les barbiers, qui n'hésitent pas à faire concurrence aux apothicaires<sup>17</sup> et aux chirurgiens.

Les corporations des apothicaires, des chirurgiens et des barbiers assurent une formation spécifique à leurs membres. Mais, grâce à une lutte incessante de plusieurs décennies et à une longue série de modifications intervenues dans les textes réglementaires, la Faculté de médecine a progressivement imposé son contrôle sur la formation professionnelle de tous ceux qui doivent intervenir dans le domaine médical.

L'étudiant qui se destine à la médecine doit, aussi bien à Paris qu'à Montpellier, posséder le diplôme de maître ès-arts<sup>18</sup>. Il est donc déjà formé au latin, au grec, à la rhétorique et à la logique (grâce aux cours de philosophie aristotélicienne).

Il n'existe pas de chaire de pharmacologie avant 1696 à la Faculté de médecine de Paris, car cette spécialité est considérée comme une branche de la thérapeutique. Son enseignement est confié au docteur régent chargé de la chaire des choses contre nature, souvent secondé par un maître apothicaire. En plus de ces cours, le programme comporte aussi des lectures, c'est-à-dire des explications de texte pendant lesquelles le professeur commente un ouvrage écrit par un auteur arabe ou grec (plus rarement un moderne), tout en y introduisant des observations tirées de son expérience personnelle. À Paris, la Faculté dispose de deux postes de lecteurs depuis 1506, auxquels viennent s'ajouter deux autres en 1546 pour les cours donnés aux apothicaires. Bien que la langue de l'enseignement soit le latin, le *Liber lectionum et clavium*, programme des [p. 287] lectures<sup>19</sup> données à Montpellier entre 1477 et 1555, signale qu'en 1537, Rabelais a tenté l'expérience d'expliquer le *Pronostic* d'Hippocrate « graece ». Mais l'essai ne semble pas avoir été renouvelé, vraisemblablement à cause du manque de familiarité des étudiants avec le grec. Les professeurs humanistes désireux de mettre à la portée du public les manuscrits grecs récemment redécouverts, ou encore le texte des éditions grecques qui commencent à paraître, doivent donc les retraduire en latin. C'est ainsi que, progressivement, les traductions latines des œuvres pharmacologiques de Galien, que Nicolas de Reggio et d'autres ont rédigées au Moyen-Âge, sont supplantées par celles de médecins formés à Paris, Montpellier ou dans les autres universités d'Europe, tels que Conrad Gesner<sup>20</sup> ou Johann Guintier d'Andernach.

---

<sup>15</sup> Michel Le Long, qui traduit en français, sous le titre *La parfaite cure de la maladie vénérienne* (Paris, 1633), un ouvrage de Jean Fernel publié en 1579 sous le titre *De luis venereae curatione perfectissima* (Anvers, 1579), indique dans sa préface qu'il s'adresse aux chirurgiens. Les barbiers pouvaient remplir le même office : l'ouvrage d'Auger Ferrier, *De lue hispanica sive morbo gallico*, publié à Paris en 1564, comporte un extrait en français explicitement destiné par l'auteur à le rendre compréhensible pour les barbiers.

<sup>16</sup> Des ouvrages pharmacologiques sont traduits en français par des docteurs en médecine pour permettre à des chirurgiens, et sans doute aussi à des barbiers, de composer des préparations pharmaceutiques. Jean Canappe, qui publia en 1542 à Lyon ses *Deux livres des simples de Galien*, indique dans son épître qu'il s'adresse à un public de chirurgiens. Mieux encore, Martin Grégoire fit paraître en 1549 à Paris un ouvrage : *Les quatre premiers livres de la composition des médicaments par genre*, dans lequel le privilège du roi stipule que le « livre intitulé De la composition des médicaments en général... [concerne] l'art de la chirurgie ».

<sup>17</sup> En janvier 1505, la corporation des barbiers de Paris obtint du roi le privilège de former la corporation des barbiers-chirurgiens. En contrepartie, elle s'engageait à ne pas administrer de médecine laxative ou altérative. Cf. A. Corlieu, *L'ancienne faculté de médecine de Paris*, Paris, Delahaye et Cie, 1877, p. 170.

<sup>18</sup> Ainsi qu'il est marqué dans les statuts de la Faculté de médecine de Paris de 1598, articles 37 et 57. Cf. A. Corlieu, *op. cit.*, p. 17.

<sup>19</sup> Ce programme a été publié par A. C. Germain, *La médecine arabe et la médecine grecque à Montpellier*, Montpellier, J. Martel aîné, 1883.

<sup>20</sup> Étudiant à Paris en 1532, reçu docteur à Bâle en 1538.

L'enseignement fondé sur la lecture d'ouvrages favorise l'émergence de traductions latines commentées, puis de commentaires seuls. Dès 1543, Jacques Houllier publie à Paris des *periochae* (sommaires) sur le *De comp. med. sec. loc.*, qui connaîtront des rééditions à Lyon en 1578, 1587 et 1588. En France, d'autres ouvrages pharmacologiques bénéficient de commentaires : par exemple le *De purg. med. fac.*<sup>21</sup> ou l'apocryphe *De remed. parab.*<sup>22</sup> Ce phénomène est général et s'observe ailleurs en Europe.

Les apothicaires, organisés en corporation depuis 1484, sont placés, à partir de 1496, sous le contrôle des universités, aussi bien à Paris qu'à Montpellier. Malgré des tensions persistantes, la réglementation ne fait que renforcer ce contrôle sur leurs études et sur leur vie professionnelle<sup>23</sup>. Ils doivent notamment laisser inspecter leurs officines plusieurs fois dans l'année par des représentants de la Faculté, justifier de la possession de l'*Antidotaire Nicolas* et procéder à la préparation publique de certains remèdes (thériaque, mithridat, etc.) sous la surveillance de médecins désignés par la Faculté. En compensation, ils obtiennent le droit de suivre des cours de pharmacologie à l'université. Ce droit leur est accordé dès 1550 (lors des Grands Jours de Béziers) à Montpellier, et en 1556 par un arrêt du [p. 288] Parlement à Paris. Les cours sont donnés en latin. Lors des examens, les étudiants apothicaires sont interrogés par des apothicaires et des médecins, mais l'admission est prononcée par les médecins seuls.

Les apothicaires sont des praticiens peu sensibles à l'esprit de la Renaissance, qui conçoivent le savoir comme une lente accumulation réalisée au cours des siècles. Alors que, depuis deux décennies déjà, la Faculté de médecine s'est remise à étudier la pharmacie dans Galien plutôt que dans les auteurs arabes, le maître apothicaire Nicolas Houel publie, à l'intention de ses confrères, un sommaire des *Canons universels* de Mésué<sup>24</sup> et un *Traité de la thériaque et mithridat* dans la préface<sup>25</sup> duquel il dresse complaisamment la liste des 75 auteurs grecs, latins, arabes et modernes (sans oublier Paracelse) qu'il a cités. Durant tout le siècle, un fossé existe entre les docteurs en médecine, qui sont souvent des humanistes soucieux de retrouver la source originelle de l'enseignement galénique, et les maîtres apothicaires, qui sont des techniciens, pour lesquels Galien n'est qu'un auteur de recettes parmi tant d'autres, et qui restent attachés à la tradition pharmaceutique médiévale.

La Faculté contrôle la formation professionnelle des chirurgiens et celle des barbiers en leur donnant des cours de chirurgie, en latin pour les premiers, en français pour les seconds. Ces deux corporations, qui pratiquent un peu de pharmacie, soit par tolérance, soit par abus, forment la clientèle des traductions françaises nouvellement parues des œuvres de Galien, mais aussi des antidotaires<sup>26</sup>.

L'enseignement que la Faculté fournit aux chirurgiens et aux barbiers, uniquement tourné vers la pratique, ne comble pas une soif d'éclaircissements théoriques que certains ouvrages tentent de satisfaire. Un livre d'Adrien L'Alemant se propose d'initier à la logique aristotélicienne ces étudiants quelque peu méprisés en leur expliquant de quelles parties se compose une argumentation, quels sont les modes et figures des syllogismes, et quelles sont les différentes

---

<sup>21</sup> Commentaire de Jean Tagault publié à Lyon en 1549.

<sup>22</sup> Commentaire de Jacques Houllier publié à Paris en 1543.

<sup>23</sup> Cf. Ernest Wickersheimer, *Médecine et médecins en France à la Renaissance*, Paris, 1906, 565-578 ; A. Corlieu, *op. cit.*, 138-139 ; L. Dulieu, *op. cit.*, 21 et 32-43.

<sup>24</sup> Nicolas Houel, *Pharmaceutices libri duo...*, Paris, A. Gorbinus, 1571.

<sup>25</sup> Nicolas Houel, *Traité de la thériaque et mithridat*, Paris, J. de Bordeaux, 1573.

<sup>26</sup> Ainsi, André Caille publie en 1578 à Lyon la traduction du *Guidon des apothicaires*, que l'Allemand Valerius Cordus avait fait paraître auparavant sous le titre de *Dispensatorium*. La pharmacopée de Brice Bauderon, parue d'abord en latin, est disponible en français à Lyon en 1595, et il s'agit déjà d'une réédition.



sortes de causes<sup>27</sup>. Une volonté pédagogique semblable [p. 289] préside à la traduction des *Deux livres des simples* de Galien par Jean Canappe en 1542. Les livres choisis sont le cinquième, qui traite des quatre éléments, des quatre qualités premières, des qualités des remèdes simples, de leur mode d'action (suppuratifs, ramollitifs, etc.) et de leur quatre degrés, et le neuvième, qui comporte un exposé de matière médicale sur les remèdes minéraux.

### La pharmacologie galénique dans les programmes d'études

Grâce aux documents d'archives qui ont été publiés sur l'Ecole de médecine de Montpellier, nous possédons une vue d'ensemble du déroulement des études médicales, lequel ne doit pas être fondamentalement différent de ce qui se passait à Paris. Le programme d'études originel, établi sur les recommandations d'une commission de médecins composée de Guillaume de Bresse, Jean d'Alais et Arnaud de Villeneuve, est exposé dans une bulle de Clément V datant du 8 septembre 1309. Il comporte quatre auteurs arabes (Avicenne, Honein, Isaac, Rhazès), deux grecs (Galien, Hippocrate) et un médiéval (Constantin). Sur la base de ce programme<sup>28</sup>, l'Ecole de médecine organise un cursus d'études sous une première forme, décrite dans les Statuts de 1340, puis sous une seconde forme, n'ayant subi que des modifications mineures, dans ceux de 1540.

Le programme que les professeurs doivent expliquer durant le « Grand ordinaire » (de la Saint-Luc jusqu'à la veille du dimanche des Rameaux) comprend, toutes spécialités médicales confondues, 22 textes : 9 pour Galien, 7 pour Avicenne, 3 pour Hippocrate, 1 pour Honein (appelé Johannitius), 1 pour Mésué et 1 pour Rhazès. Or, cette prééminence apparente de Galien n'existe pas en pharmacologie, spécialité pour laquelle tous les textes sont choisis chez les auteurs arabes : Avicenne (livre 2 du *Canon*, *De viribus cordis*, *Antidotarium*) et Mésué (Canons universels). Toujours en matière de pharmacologie, les candidats à la licence doivent certes connaître le *De simpl. med. fac.* de Galien, mais surtout Avicenne et Rhazès. Quant à l'épreuve de commentaire de texte, elle comporte une seule œuvre pharmacologique, l'*Antidotaire* de Rhazès.

Cette domination des auteurs arabes se manifeste également dans [p. 290] le programme des lectures tel que nous le voyons dans le *Liber lectionum et clavium* pour la période 1501-1555 et dans le *Liber congregationum*, qui succède au précédent pour 1557-1567. Les ouvrages d'auteurs grecs faisant l'objet de lectures et de commentaires sont le *De simpl. med. fac.* (4 fois) et le *De comp. med. sec. loc.* (1 fois) de Galien, et le *De materia medica* de Dioscoride (3 fois). Mais les auteurs arabes sont pratiqués plus souvent, la palme revenant à Avicenne dont le livre 2 du *Canon* apparaît 4 fois, le livre 5, 3 fois, le *De viribus cordis* 3 fois, et à Mésué, dont les *Canons universels* sont mentionnés 2 fois.

Si l'on compare l'influence respective des auteurs grecs et arabes, toutes spécialités médicales confondues, au cours du siècle, on s'aperçoit qu'il s'est produit une évolution en trois étapes, aboutissant à un renversement total de situation :

- 1) de 1500 à 1525, les auteurs arabes, et Avicenne en particulier, grâce à son *Canon*, jouissent d'une suprématie écrasante ;
- 2) de 1526 à 1533, les auteurs grecs (Hippocrate et Galien) bénéficient d'un regain de faveur qui les ramène peu à peu à égalité avec les arabes ;
- 3) à partir de 1534, l'équilibre est définitivement rompu en faveur des auteurs grecs, et particulièrement de Galien. En 1567, Avicenne est rayé des programmes et remplacé par Galien.

<sup>27</sup> Adrien L'Alemant, *Dialectique en français pour les barbiers et chirurgiens*, Paris, Thomas Richard, 1553.

<sup>28</sup> Cf. A. C. Germain, *op. cit.*, 230-238 et 317.

Or, si l'on examine seulement les œuvres pharmacologiques, on s'aperçoit que la suprématie grecque met plus de temps à s'établir. Il faut attendre 1538 pour que les ouvrages de Galien apparaissent de façon régulière dans le programme des lectures. Il semblerait donc que la pharmacologie constitue la spécialité la plus conservatrice de toutes celles qui sont enseignées à l'École de médecine. Certes, elle suit l'évolution générale qui entraîne les études médicales vers la redécouverte des auteurs grecs sans passer par l'intermédiaire des arabes, mais elle manifeste une grande force d'inertie.

### Un petit guide de l'étudiant en médecine

Nous ne possédons malheureusement pas l'équivalent du *Liber lectionum et clavium* pour Paris. En revanche, nous avons conservé l'équivalent pour l'époque de notre guide de l'étudiant en médecine : il s'agit de l'*Ordo et ordinis ratio in legendis Hippocratis et Galeni libris*, publié en 1561 à Paris par Jacques Dubois d'Amiens<sup>29</sup>. La matière [p. 291] traitée est beaucoup plus vaste que le titre ne le laisse supposer. L'auteur commence par énumérer les livres d'Hippocrate et de Galien que l'étudiant doit connaître pour devenir un médecin accompli. Le seul ouvrage pharmacologique cité pour Galien est le *De simpl. med. fac.* Mais ensuite, l'auteur élargit son propos dans une perspective nettement encyclopédique et passe en revue d'autres auteurs qu'il importe de lire pour que la formation soit irréprochable. Les ouvrages énumérés sont classés par spécialité. D'abord vient la physiologie, puis l'hygiène, la pathologie, la thérapeutique, et enfin, au dernier rang, la pharmacologie. Si l'on isole dans cette énumération les auteurs ayant composé des ouvrages pharmacologiques, on parvient à la liste suivante :

- 1) auteurs grecs : Actuarius, Alexandre de Tralles, Dioscoride, Galien, Oribase, Paul d'Égine et Rufus d'Éphèse ;
- 2) auteurs latins : Celse, Marcellus Empiricus, Pline l'ancien et Scribonius Largus ;
- 3) auteurs arabes : Alī ibn Abbas (orthographié Haliabate), Avicenne, Mésué, Rhazès et Sérapion ;
- 4) auteurs modernes (sans doute mentionnés en qualité d'éditeurs ou de commentateurs) : Ermolao Barbaro<sup>30</sup>, Antonius Musa Brasavola<sup>31</sup>, Leonhart Fuchs<sup>32</sup>, Niccolò Leonico<sup>33</sup>, Giovangiaco Manardo<sup>34</sup> et Jean Ruel<sup>35</sup>.

Les étudiants lisaient-ils vraiment tous ces auteurs ? Pour nous en assurer, examinons maintenant les éditions et rééditions d'ouvrages pharmacologiques au XVI<sup>e</sup> siècle.

### Les œuvres pharmacologiques dans l'édition française

Comme il est impossible d'évaluer avec certitude la disponibilité en France des ouvrages publiés à l'étranger, l'analyse qui va suivre [p. 292] exploitera seulement les données de la production éditoriale française. De plus, sont éliminés les livres hétérogènes dans lesquels les œuvres pharmacologiques voisinent avec des traités relevant d'autres spécialités médicales.

---

<sup>29</sup> Son nom latinisé est Jacob Sylvius.

<sup>30</sup> Éditeur et commentateur de Pline l'ancien (dès 1492) et commentateur de Dioscoride (dès 1516).

<sup>31</sup> Auteur d'ouvrages cataloguant les remèdes par genre (pilules, simples, sirops, trochiques, etc.).

<sup>32</sup> Éditeur de l'*Antidotaire* Nicolas (dès 1549) et compilateur d'un *De historia stirpium* composé à partir de Dioscoride et d'autres auteurs (dès 1542).

<sup>33</sup> Auteur de traités sur le « mal français » (dès 1497) et d'un traité sur les erreurs de Pline et d'autres écrivains en médecine (dès 1492).

<sup>34</sup> Commentateur de Mésué (dès 1540).

<sup>35</sup> Traducteur d'Actuarius (dès 1539) et de Dioscoride (dès 1516) ; éditeur de Celse (dès 1529) et de Scribonius Largus (dès 1528).



La situation éditoriale de la France présente certaines particularités qu'il importe de signaler. Alors que le mouvement de retour aux sources déclenché par la Renaissance se traduit par la publication d'œuvres complètes de Galien en grec d'abord en Italie, grâce à l'*editio princeps* aldine de 1525, puis dans le monde germanique, grâce à l'édition d'A. Cratander parue à Bâle en 1538, il faudra patienter jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle pour voir se réaliser une entreprise équivalente en France avec la publication des différents volumes de l'édition Chartier de 1639 à 1679. D'autre part, le « marché du grec » constituant un créneau trop étroit, les éditions intégrales grecques sont rapidement marginalisées et supplantées par des *opera omnia* en latin. Remplaçant progressivement les éditions plus anciennes qui reproduisent des traductions médiévales, les œuvres complètes traduites d'après les manuscrits grecs récemment redécouverts paraissent dès 1541 à Venise chez les héritiers de Giunta et en 1542 à Bâle chez Froben. En France, la première publication d'*opera omnia* due à un humaniste (C. Gesner) a lieu en 1550 à Lyon chez J. Frellon, au moment où Galien atteint un sommet de popularité. Visiblement, les libraires français sont plus soucieux d'exploiter un filon commercial rentable que de faire œuvre de pionniers.

En ce qui concerne la publication de titres isolés, l'édition française se montre un peu plus active, sans doute stimulée par le rôle international que tiennent les universités de Paris et de Montpellier. De tous les auteurs médicaux, c'est Galien qui bénéficie du plus grand choix de titres disponibles dans les différentes spécialités médicales. Les œuvres pharmacologiques éditées durant le siècle sont *De antidotis*, *De comp. med. per gen.*, *De comp. med. sec. loc.*, *De purg. med. fac.*, *Quos quibus et quando purgare oporteat*, l'apocryphe *De remed. parab.*, *De simpl. med. fac.*, *De succed.*, *De ther. ad Pamph.*, *De ther. ad Pis.* et l'apocryphe *De virtute centaureae*.

Galien l'emporte nettement sur les autres pharmacologues grecs dont le nombre d'éditions ou de rééditions est beaucoup plus faible : Actuarius, Alexandre de Tralles, Nicandre, Oribase, Paul d'Egine et Siméon Seth. Seul Dioscoride peut rivaliser avec lui, mais sa popularité tient à un autre phénomène, le développement de la botanique, sur lequel nous allons revenir. Les pharmacologues [p. 293] latins, Marcellus Empiricus, Marcellus de Sidè, Scribonius Largus, n'ont guère eu de succès éditorial. Le nombre impressionnant d'éditions et de rééditions, dans toute l'Europe, dont bénéficie l'*Historia naturalis* de Pline l'ancien s'explique par le fait que cette œuvre joue le rôle d'une encyclopédie universelle. Le *De medicina* de Celse semble remplir la fonction de petite encyclopédie médicale. Parmi les pharmacologues arabes, Ali ibn Abbas, Averroès, Avicenne, Rhazès et Sérapion ne jouent qu'un rôle secondaire. Le seul qui puisse rivaliser avec Galien par sa présence sur le marché est Mésué.

Ainsi donc, la lutte d'influence à laquelle se livrent la pharmacie grecque et l'arabe dans les universités, a pour parallèle l'affrontement entre Galien et Mésué dans le monde de l'édition. Si l'on examine les « scores » éditoriaux réalisés par les deux auteurs au cours du siècle, on se rend compte que la popularité de chacun connaît des vicissitudes parallèles à celles qui s'observent dans les programmes d'enseignement.

La première édition française de Mésué au XVI<sup>e</sup> siècle paraît en 1501 à Lyon. Ensuite, cet auteur est réédité, de façon assez régulière, jusqu'en 1550 inclus, généralement dans des ouvrages composites où il voisine, par exemple, avec l'*Antidotaire Nicolas*. Puis il se produit un arrêt brutal, et il n'y aura plus qu'une édition, en 1558, jusqu'à la fin du siècle. Il n'est pas inintéressant de rapprocher ce phénomène de celui que nous avons observé dans le programme des études de Montpellier : la première moitié du siècle est aussi celle où domine la médecine

arabe, et la date de 1550 est aussi celle où Avicenne disparaît du *Liber lectionum et clavium* (mis à part une seule réapparition en 1557).

L'*editio princeps* aldine de 1525 déclenche, au niveau européen, le succès éditorial de Galien, toutes spécialités médicales confondues. Mais l'émergence des œuvres pharmacologiques de Galien dans l'édition française ne débute qu'en 1528 avec la publication par Simon de Colines à Paris du *Quos quibus et quando purgare oporteat*. Le nombre d'éditions ne cesse de croître et de se diversifier jusqu'à atteindre un pic vers 1550, puis la chute s'effectue assez brutalement. Après 1570, on ne publie pratiquement plus d'œuvres pharmacologiques de Galien jusqu'à la fin du siècle. Il ne s'agit pas d'un phénomène exceptionnel : la situation est analogue pour les autres traités galéniques en anatomie, pathologie et thérapeutique. Comment expliquer ce déclin ? Même si les Guerres de Religion [p. 294] (1562-1598), qui ont notamment perturbé le fonctionnement de l'École de médecine de Montpellier dès 1561, et entraîné sa fermeture en 1580, ont pu avoir un impact négatif sur la librairie française, elles ne constituent cependant pas un facteur exclusif, car l'édition des œuvres isolées de Galien baisse partout en Europe.

On a souvent remarqué que l'effort de retour aux sources entrepris par les médecins humanistes depuis le début du siècle avait porté ses fruits et qu'une des conséquences en était le regain des éditions d'Hippocrate qui s'est effectué au détriment des autres médecins antiques<sup>36</sup>. Mais il n'y a pas de traité spécialement consacré à la pharmacologie dans la *Collection hippocratique*, et nous devons chercher une autre explication.

La seconde moitié du siècle se caractérise par une floraison des *opera omnia* de Galien en latin. Froben publie trois éditions d'œuvres complètes à Bâle entre 1542 et 1561, et l'un des plus gros succès éditoriaux du siècle est enregistré par les héritiers de Giunta, qui ne publient pas moins de sept éditions entre 1541 et 1596. La France emboîte le pas avec l'édition du Portugais Thomas Rodericus a Veiga, dont les volumes paraissent à Lyon chez P. Landry de 1587 à 1594. La formule des *opera selecta* connaît également une certaine vogue durant la même période. L'exemple le plus éclatant est celui de l'*Epitomes omnium Galeni*, composé par l'Espagnol Andrea Lacuna, et qui connaît de nombreuses rééditions à Venise, Bâle et Lyon entre 1548 et 1571.

Mais, en ce qui concerne les ouvrages traitant uniquement de questions pharmacologiques, il semble que le déclin des publications galéniques coïncide avec l'ascension du *De materia medica* de Dioscoride. La première édition française de cette œuvre est une traduction latine d'Antoine de Tolède publiée à Lyon en 1512. Elle est suivie, dès 1516 chez H. Estienne à Paris, par une édition bilingue, due à la collaboration de J. Goupyl pour le grec et de J. Ruel pour le latin. Entre 1516 et 1558, le *De materia medica* fait l'objet, rien qu'en France, de quinze rééditions (au moins) des deux traductions latines, celle de J. Ruel et celle de P. A. Mattioli. La traduction française due à Martin Matthée est rééditée six fois (au moins) à Paris et à Lyon entre 1553 et 1580. Parallèlement, A. [p. 295] Lusitanus, V. Cordus et surtout P. A. Mattioli font paraître des commentaires qui représentent, à Paris et à Lyon, onze rééditions (au moins) entre 1551 et 1578.

---

<sup>36</sup> Cf. par exemple Vivian Nutton, « Greek Science in the sixteenth-century Renaissance », in J. V. Field, Frank A. J. L. James (eds), *Renaissance and Revolution : Humanists, Scholars, Craftsmen and Natural Philosophers in Early Modern Europe*, Cambridge University Press, 1993, 16-24.

## Pharmacologie et botanique

Le succès éditorial de Dioscoride révèle un phénomène nouveau dont les répercussions se feront sentir pendant les siècles suivants. Les universités de Paris et de Montpellier considèrent, à juste titre, que l'exercice de la pharmacie repose sur la connaissance des plantes, c'est-à-dire la botanique. Or, les manuscrits des œuvres pharmacologiques de Galien ne sont pas illustrés, tandis que ceux de Dioscoride le sont. Mais les illustrations transmises par les manuscrits médiévaux ne reproduisent pas fidèlement la réalité. Elles déforment les proportions respectives des parties de la plante pour les faire correspondre avec les proportions respectives des parties de la description. Il fallait donc compléter la connaissance livresque par une expérience concrète des réalités botaniques. Voilà pourquoi les universités ont prévu dans leurs programmes des séances d'herborisation. À Montpellier, la nécessité de telles séances est proclamée dans les arrêts rendus lors des Grands Jours de Béziers (1550), qui ne font qu'entériner un usage établi. À Paris, l'obligation est inscrite à l'article 57 des Statuts de 1598, avec un retard de près d'un siècle sur les programmes, car les *Commentaires* révèlent que les séances d'herborisation existaient dès 1503 et qu'elles avaient lieu dans les plaines de Gentilly.

L'étude des plantes est facilitée si l'université dispose de son propre jardin botanique. Aussi l'École de médecine de Montpellier possédait-elle un verger où Rondelet cultivait les plantes médicinales. La Faculté de médecine de Paris, qui avait déjà son jardin en 1506, achète en 1568 une maison pour y installer un autre jardin plus grand<sup>37</sup>. À Paris, la botanique est enseignée, comme la pharmacie, par le professeur des choses contre nature. À Montpellier, Henri IV crée en 1593 une chaire d'anatomie et de botanique. Les cours de botanique ne tardent pas à s'appuyer sur le *De materia medica* [p. 296] de Dioscoride. À Paris, en 1550, d'après un témoin de l'époque, Jacques Goupyl explique, devant un public nombreux, « le Dioscoride en grec »<sup>38</sup>. Mais parallèlement, la botanique prend son indépendance. La connaissance des plantes se cultive pour elle-même et non pour son utilité pharmaceutique. Une nouvelle littérature naît, décrivant avec précision la flore européenne, et la montrant au lecteur sous forme de planches peintes à la main, aussi splendides que précises. Les Italiens en sont les initiateurs<sup>39</sup>, tandis que les Allemands sont les premiers à publier leurs herbiers en langue vernaculaire, et non plus seulement en latin. Il s'agit d'une révolution : l'émergence d'une discipline qui fait référence aux réalités naturelles sans se soucier d'invoquer le patronage des autorités antiques. Curieusement, cette prise d'indépendance, effectuée par des membres éminents de l'université (Fuchs notamment), semble s'être passée sans polémique.

## Les autres tentatives de renouvellement

Le triomphe de la pharmacologie galénique n'a pas été total. Des tentatives de renouvellement ont lieu durant tout le siècle, dont certaines aboutissent à des impasses, alors que d'autres connaissent un début de succès, parfois au prix de rudes batailles.

Les recettes transmises par l'Antiquité gréco-romaine et par le Moyen-Âge arabe nécessitent l'emploi de plantes dont la majorité se trouve dans des territoires situés à l'Est du bassin méditerranéen. Or, au XVI<sup>e</sup> siècle, ceux-ci sont contrôlés par l'Empire ottoman et ses alliés, ce

---

<sup>37</sup> Cette maison était située rue des Rats. Cf. Ernest Wickersheimer, *op. cit.*, p. 56 et Alfred Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, tome 2, Paris, Imprimerie impériale, 1870, p. 29.

<sup>38</sup> Philippe Renouard, Imprimeurs et libraires parisiens du XVI<sup>e</sup> siècle, tome 4, Paris, 1986, notice n°86, p. 62.

<sup>39</sup> Cf. E. H. F. Meyer, *Geschichte der Botanik*, tome 1, Königsberg, Gebr. Borntrager, 1854 et A. G. Morton, *History of botanical science : an account of the development of botany from ancient times to the present day*, London New York Toronto Academic Press, 1981.

qui engendre des problèmes d'approvisionnement durant les périodes de guerre. En temps de paix, il est nécessaire d'utiliser comme intermédiaires des marchands vénitiens, dont les bateaux longent le littoral de la mer Égée pour aller à la rencontre des bateaux et caravanes des marchands arabes, qui détiennent le monopole du commerce des épices avec le Levant. D'où la rareté chronique et la cherté des substances qui entrent dans la composition des préparations pharmaceutiques.

[p. 297] Vers 1530, Symphorien Champier défend l'idée que les recettes héritées des auteurs anciens ont été falsifiées par les arabes, soit par ignorance, soit par malveillance envers les Chrétiens<sup>40</sup>, et publie des ouvrages montrant comment composer des remèdes à l'aide des plantes poussant en France et en Europe<sup>41</sup>. Mais cette thèse ne survécut pas à la mort de son auteur. De nouvelles tentatives allant dans le même sens, faites par le médecin astrologue Antoine Mizauld<sup>42</sup> vers 1570 et par Antoine Constantin<sup>43</sup>, médecin d'Aix-en-Provence, à la fin du siècle, n'obtiennent pas un meilleur succès. L'idée d'une pharmacopée autochtone se révèle inapplicable.

La découverte du Nouveau Monde permet l'émergence d'une littérature de remèdes originaux, représentée par le Portugais Garcia de Orta ainsi que par les Espagnols Christobal Acosta, Juan Fragoso et Juan Bautista Monardes. Cependant, la diffusion de leurs écrits est tardive (après 1560), lente, et n'a pas d'influence décisive sur la pharmacopée traditionnelle. Seules exceptions, le tabac qui bénéficie d'un effet de mode, et le bois de guaiac, que les médecins galénistes<sup>44</sup> préfèrent au mercure pour soigner la peste.

La pharmacie chimique, développée par les Arabes, a été pratiquée en Europe depuis le Moyen-Âge par des personnages équivoques, qui mélangeaient astrologie, alchimie et médecine. Elle connaît un regain de faveur dans la seconde moitié du siècle grâce, notamment, aux Paracelsistes, qui forgent le terme de médecine « spagirique »<sup>45</sup>. Alors que les recettes habituelles se révèlent inefficaces [p. 298] devant les épidémies qui sévissent périodiquement, comme la peste, ou devant la nouvelle recrudescence des maladies vénériennes, comme la syphilis, et que les autorités médicales universitaires n'ont pas de solution crédible à proposer, les malades, y compris dans les hautes sphères de l'État, sont prêts à accepter toutes les nouveautés, quelle qu'en soit la provenance, et font un bon accueil au mercure, malgré les mises en garde des tenants de l'orthodoxie galénique. Bien que la Faculté de médecine de Paris<sup>46</sup>, bastion du conservatisme mais aussi du rationalisme, condamne la pharmacie chimique

---

<sup>40</sup> Symphorien Champier, *Le myrouel des apothicaires et pharmacopoles*, Lyon, P. Maréchal, s.d.

<sup>41</sup> Symphorien Champier, *Hortus gallicus pro Gallis in Gallia scriptus...* Lyon, M. et G. Trechsel, 1533.

<sup>42</sup> Antoine Mizauld, *Alexilepus*, Lyon, F. Morel, 1565 et *Le Jardin médicinal*, s.l., J. Pertout, 1578.

<sup>43</sup> Antoine Constantin, *Bref traité de la pharmacie provinciale et familière*, Lyon, T. Ancelin, 1597.

<sup>44</sup> Dans son *De luis venerea curatione perfectissima*, Fernel rappelle que le vif-argent, dont l'emploi a été généralisé par les Arabes, a pourtant été condamné comme un poison par Dioscoride et Galien. Ses propriétés sont anormales. Il agit comme un purgatif, mais en applications externes, alors que les autres purgatifs se prennent par la bouche. Contrairement aux autres purgatifs, sa force s'accroît quand on le chauffe. Enfin, il fait fondre la totalité du corps avec une violence irrésistible. Par contre, le bois de guaiac, remède chaud et sec, mais possédant quelque humidité, est explicable par la théorie pharmacologique de Galien. Réduit en poudre et délayé dans de l'eau, il est administré au malade en potion afin de provoquer des sudations.

<sup>45</sup> La spagirie, du grec *σπάω* (séparer) et *ἀγείρω* (assembler) est le nom que Paracelse et ses disciples donnent à la chimie, parce qu'elle décompose et recompose alternativement les corps.

<sup>46</sup> L'École de médecine de Montpellier, plus hippocratrisante que galéniste, plus portée vers la clinique que vers la théorie, est aussi plus ouverte aux nouveautés que propose la pharmacie chimique.

(notamment lors de la querelle de l'antimoine<sup>47</sup>), certains médecins, à titre privé<sup>48</sup>, en encouragent la diffusion. L'existence d'une violente polémique entre médecins de la Faculté et médecins de la Cour atteste qu'à la fin du siècle, la pharmacie spagirique s'installe en tant que médecine des minéraux à côté de la pharmacie galénique perçue comme étant une médecine par les plantes<sup>49</sup>.

## Conclusion

La situation de la pharmacie en France au XVI<sup>e</sup> siècle révèle une certaine complexité, due à la fois aux tensions qui s'exercent à l'intérieur des universités de Paris et de Montpellier, entre ces deux universités et entre ces universités et la société civile. Bien que les universités aient conquis, durant le Moyen-Âge, le monopole de l'examen de tous ceux qui se destinent à exercer la médecine, il existe une différence de mentalité entre les médecins, qui ont une formation plus intellectuelle, et les apothicaires, qui sont avant tout des techniciens. Les premiers subissent l'influence du courant humaniste de la Renaissance et se demandent souvent s'il ne faut pas améliorer l'enseignement pharmacologique en retournant aux sources grecques, tandis que les apothicaires conçoivent le savoir pharmaceutique comme éclectique et accumulatif. Dans les universités, la doctrine concernant les vertus des remèdes reste galénique [p. 299] durant tout le siècle. Il n'est pas indifférent de constater que l'ouvrage de Galien le plus lu et commenté soit le *De simpl. med. fac.* Quand des partisans d'une autre médecine essaient de proposer une autre théorie, fondée entre autres sur des considérations astrologiques, ils passent aisément pour des charlatans.

Des évolutions majeures ont lieu dans les programmes d'étude portant sur les plantes et la confection des remèdes. Pour tout ce qui touche à ce que nous appelons aujourd'hui la botanique, Galien est évincé au profit de Dioscoride. En ce qui concerne l'étude des remèdes composés, elle s'effectue presque totalement dans les auteurs arabes durant le premier quart du siècle, ce qui constitue un héritage médiéval. A partir du second quart, sous l'impulsion des médecins humanistes, les œuvres pharmacologiques arabes disparaissent progressivement des programmes d'enseignement et des publications, au profit de Galien.

Mais le triomphe de Galien est contesté. Après 1550, malgré la résistance universitaire, et sous la pression d'une situation sanitaire constamment préoccupante, un courant médical se manifeste, qui considère que la pharmacologie ne s'améliore pas par le retour aux Anciens, mais par des doctrines et des pratiques novatrices. Une pharmacie chimique, qui n'a pas encore droit de cité dans les universités, étend son influence à la Cour et dans la société. Cette pharmacie est le résultat d'une assimilation des connaissances arabes concernant les substances minérales par les alchimistes européens depuis le Moyen-Âge. Ainsi, la pharmacologie arabe, détrônée des programmes d'enseignement par le galénisme en ce qui concerne la médecine par les plantes, se réintroduit en dehors du milieu universitaire sous la forme d'une médecine par

---

<sup>47</sup> La querelle de l'antimoine (1566-1666) opposa, en une sorte de « guerre de cent ans », la Faculté de Médecine de Paris à l'Université de Montpellier. La première, partisane d'une pratique traditionnelle d'inspiration galénique, s'opposait à la seconde, ouverte aux idées nouvelles, et notamment à l'emploi de remèdes d'origine minérale, dont les alchimistes se faisaient les promoteurs. Le Parlement de Paris intervint, en interdisant l'usage de l'antimoine et l'exercice de la médecine aux docteurs montpelliérains. Ce fut la guérison inespérée de Louis XIV, âgé de vingt ans, qui mit fin à la querelle en faveur des médecins modernistes de Montpellier. En effet, alors qu'il était condamné par la médecine officielle, il fut sauvé en buvant du vin émétique (tartrate d'antimoine et de potassium).

<sup>48</sup> Par exemple Conrad Gesner qui, sous le pseudonyme d'Evonyme Philiate, publie le *Thesaurus... de remediis secretis... Physicus, Medicus &... Chymicus...* Lyon, A. Vincentius, 1555.

<sup>49</sup> Jean Suard, *Traité contenant... les impostures spagiriqes et plusieurs abus de la médecine, chirurgie et pharmacie*, Paris, D. Millot, 1586.



les minéraux. Pourtant le galénisme, vainqueur dans certains domaines et fortement attaqué dans d'autres, bénéficie d'un soutien décisif. En 1567 est publié pour la première fois, à titre posthume, l'ensemble des œuvres du médecin Jean Fernel, surnommé le « Galien moderne », sous le titre d'*Universa medicina*. Cet ouvrage devient, au siècle suivant, le manuel dont la Faculté de médecine de Paris avait besoin pour donner un soutien plus fort à son dogme officiel.

Le XVI<sup>e</sup> siècle voit se mettre en place une situation qui se maintiendra pendant les siècles suivants : un fossé se creuse entre une [p. 300] doctrine pharmacologique figée, héritée de Galien, et une pratique médicale forcée d'intégrer, au milieu d'incessantes polémiques, de nouveaux remèdes dont l'action n'est pas toujours facilement explicable par la théorie officielle.

### Bibliographie

*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, tome 1, Paris, Plon, 1909.

*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, tome 1, Paris, Imprimerie nationale, 1849.

M. L. Concasty, *Commentaires de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris (1516-1560)*, Paris, Imprimerie nationale, 1964.

A. Corlieu, *L'ancienne faculté de médecine de Paris*, Paris, Delahaye et Cie, 1877.

L. Dulieu, *La pharmacie à Montpellier de ses origines à nos jours*, Avignon, Les Presses universelles, 1975.

R. J. Durling, « A chronological census of Renaissance editions and translations of Galen », *Journal of the Warburg and Courtauld Institute* 24, 1961, p. 279-280.

L. Figard, *Un médecin philosophe au XVI<sup>e</sup> siècle : étude sur la psychologie de Jean Fernel*, Paris, Félix Alcan, 1903.

A. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, tome 2, Paris, Imprimerie impériale, 1870.

A. C. Germain, *La médecine arabe et la médecine grecque à Montpellier*, Montpellier, J. Martel aîné, 1883.

E. Labrousse & A. Soman, « La querelle de l'antimoine : Guy Patin sur la sellette », *Histoire, économie & société*, 1986, 5-1, p. 31-45.

E. H. F. Meyer, *Geschichte der Botanik*, tome 1, Königsberg, Gebr. Bornträger, 1854.

A. G. Morton, *History of botanical science : an account of the development of botany from ancient times to the present day*, London New York Toronto Academic Press, 1981.

V. Nutton, « Greek Science in the sixteenth-century Renaissance », in J. V. Field, Frank A. J. L. James (eds), *Renaissance and Revolution : Humanists, Scholars, Craftsmen and Natural Philosophers in Early Modern Europe*, Cambridge University Press, 1993.

P. Pilpoul, *La querelle de l'antimoine : essai historique*, Paris, Libr. Louis Arnette, 1928.

Ph. Renouard, *Imprimeurs et libraires parisiens du XVI<sup>e</sup> siècle*, tome 4, Paris, 1986.

E. Wickersheimer, *Commentaires de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris (1395-1516)*, Paris, Imprimerie nationale, 1915.

E. Wickersheimer, *Médecine et médecins en France à la Renaissance*, Paris, 1906.

-----